



# FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

30, allée Pierre de Coubertin - 69007 LYON

Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22







E-mail : [district@lyon-rhone.fff.fr](mailto:district@lyon-rhone.fff.fr) - Site internet : <http://lyon-rhone.fff.fr>

## PV N°653 DU JEUDI 20 JUIN 2024




### BILAN 2023 / 2024 COMMISSION DE DISCIPLINE

Malgré les informations régulières passées sur Foot 2000 et surtout sur Foot clubs, certains clubs ou dirigeants peuvent penser que la commission de discipline ne fait pas preuve de sévérité.

Nous tenions à contredire les personnes pouvant penser cela en vous présentant un bilan succinct de la saison 2023/2024.

-  86 dossiers d'instruction traités.
-  34 dossiers de comparution tenus.
-  TOTAL : 120 réunions tenus entre les lundi et mercredi soir en présence des membres de clubs concernés.
-  1362 cartons rouges enregistrés dont 196 pour des éducateurs.
-  1029 cartons blancs traités
-  13664 cartons jaunes enregistrés également

Les sanctions les plus fortes et ayant marquées cette saison :

-  4 équipes mise hors compétition à la suite des agissements de leurs licenciés.
-  3 joueurs suspendus 20 ans et confirmé en appel de Ligue.
-  1 joueur suspendu 30 ans.

Ce sont des décisions marquantes sans oublier le nombre considérable de joueurs, éducateurs et présidents ayant été suspendu plus d'une année (voir plus).

La commission composée de personnes représentant les éducateurs, les clubs, les arbitres et le comité directeur a toujours pris ses décisions à l'unanimité après discussions âpres mais toujours restées conformes à nos textes régis par le district, la ligue et notre fédération.





# FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

30, allée Pierre de Coubertin - 69007 LYON

Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22

E-mail : [district@lyon-rhone.fff.fr](mailto:district@lyon-rhone.fff.fr) - Site internet : <http://lyon-rhone.fff.fr>



## CHALLENGE PAPREC LE PODIUM RECOMPENSE A PONT DE CHERUY...

Dimanche après-midi, entre le match de barrage de D1 et celui pour le titre de Champion, s'est déroulée la remise officielle du Challenge Paprec aux meilleurs buteurs du District pour la saison 2023-2024.

Ils ont été trois à être récompensés sur le terrain du SO Pont de Cheruy par Bernard Courier, le président délégué du District de Lyon et du Rhône. Le premier, vainqueur du Challenge Paprec 2024, a été Mickael Joubert, l'attaquant du FC Gerland auteur de dix-huit buts cette saison, promu en R3 et champion de D1 deux heures plus tard (victoire au TAB contre le FCP Arbreslois). Le deuxième au classement a été le Sanfoniard Zakaria Mahdjoub, lui aussi auteur de dix-huit buts, mais départagé au nombre de matchs disputés. Avec dix-sept buts, le fraîchement promu Mory Fofana\* s'est classé troisième.

Les trois ont reçu un abonnement d'un an offert par les Appart Fitness de Massieux et de Saint-Bonnet de Mure, valable dans tous les complexes de la marque.

\* : avant la cérémonie de remise, la réserve du Chassieu-Décines FC avait remporté le match de barrage pour la montée en R3 contre l'ES Genas.



Mickael JOUBERT



Zakaria MAHDJOÛB



Mory FOFANA





## PRESIDENCE

Tél 04 72 76 01 02 - 07 87 72 96 17

ameyer@lyon-rhone.fff.fr

### ➔ COMPTE RENDU BUREAU DU 17/06/2024

**Présents** : Arsène MEYER – Bernard COURRIER – Christian SCHEIWE – Laurent CHABAUD – Serge GOURDAIN – Martine GRANOTTIER – Patrick PINTI – Franck BALANDRAS

**Assistent** : Anne Lise RICHARD – Lakhdar TOUATI – Christian NOVENT

#### Points sur affaires règlementaires et appels

Un point est fait sur toutes les affaires en cours en cette fin de saison.

Le Président Arsène MEYER a reçu le 10/06/24 les Présidents de JSO GIVORS, GENAS et MILLERY VOURLES concernant l'application de l'article 167.2 des Règlements Généraux de la FFF. Suite à un retour de la Ligue un mail leur a été envoyé ce jour.

#### Montées / Descentes

Lakhdar TOUATI fait un point sur les montées et descentes qui ont été calculées sous réserve de la réception des montées / descentes de la Ligue Auvergne Rhône Alpes, non communiquées pour le moment.

Il présente également le calendrier 2024/2025 fait en réunion avec les Clubs. Le Bureau approuve à l'unanimité ce calendrier qui sera très prochainement publié sur le site internet du District.

#### Retour Journées Nationales des Débutants

Christian SCHEIWE fait un retour des 5 Journées Nationales des Débutants qui ont eu lieu dans les Groupements. Il souhaite que l'organisation soit à revoir pour la saison prochaine.

#### Réunion d'information « Devenir Délégués »

Une réunion d'information pour devenir Délégué a eu lieu le 10/06/24 au District.

Une quarantaine de personnes ont répondu présent. Un questionnaire a été distribué à la fin de la réunion et doit être renvoyé par les personnes intéressées. Une formation sera ensuite prévue.



PV 653 DU JEUDI 20 JUIN 2024

## SECRETARIAT

Tél 04 72 76 01 03  
secretariat@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 17 juin 2024

Secrétaire Général : Serge GOURDAIN

Secrétaire Adjointe : Martine GRANOTTIER

Présent : Serge GOURDAIN

### ➡ INFORMATIONS IMPORTANTES AUX CLUBS ET AUX COMMISSIONS

Les remises de médailles pour la saison 2023 / 2024 auront lieu le 27 juin 2024 au District de Lyon et du Rhône de Football, 30 Allée Pierre de Coubertin 69007 LYON à 19h00. Une invitation sera envoyée à chaque récipiendaire.

### ➡ INVITATIONS

#### STADE AMPLEPUSIEN :

Damien Grosselin président du club stade Amplepuisien invite le **district du Rhône de Football** à leur assemblée générale ordinaire le vendredi 28 juin 2024 à 19h30 salle des mariages Mairie d'Amplepuis.

Arsène MEYER président du DLR vous remercie pour votre invitation.

#### FC BULLY :

Le club du **FC Bully** invite le **district du Rhône de Football** au 85 ans du Club le **vendredi 28 juin 2024** à partir de 18h00 au stade Claude Eyraud de Bully.

Arsène MEYER président du DLR vous remercie pour votre invitation

#### A.C.H :

Karim Boutmedjet président du club **A.C.H** invite le **district du Rhône de Football** au 100 ans du foot du FCOC (1924-2024) et à la cérémonie de remise des Labels et de la plaque du centenaire **le 29 juin** à 17h00.

Arsène MEYER président du DLR vous remercie pour votre invitation et sera présent accompagné de monsieur **Serge Gourdain** secrétaire général du district, **Christian Scheiwe** Vice-président du district et de madame **Evelyne Monteil** présidente du Groupement vallée du Rhône.

#### FC MONT BROUILLY :

**Fabrice Boisset et Pierre Santaller,co** président du **FC Mont Brouilly** invite le district du Rhône de Football à la soirée partenaire de fin de saison, le **jeudi 4 juillet**, à partir de **19h** au caveau de la Croisée des vins, à Belleville-en-Beaujolais (15 Avenue de L'Europe).

Arsène MEYER président du DLR vous remercie pour votre invitation



## TRESORERIE

Tél 04 72 76 01 04

tresorerie@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 17 juin 2024

Trésorier Général : Patrick PINTI

Trésorier Adjoint : Franck BALANDRAS

### **RELEVÉS N°1 ET N°2**

Clubs suspendus depuis le 12 décembre 2023. Nous vous remercions de régulariser votre situation le plus rapidement possible.

Clubs Loisirs : 890614 ASC MEDITERRANNEE

### **RELEVÉ N°3**

Clubs suspendus depuis le 25 mars 2024. Nous vous remercions de régulariser votre situation le plus rapidement possible.

Clubs Futsal : 590456 LYON 6 FUTSAL

### **RELEVÉ N°4**

Pour des questions de simplicité, il a été demandé à tous les Clubs de consulter l'état de leur compte sur Footclubs et de régler le montant indiqué au plus tard le 2 mai 2024.

En date du 2 mai 2024, certains Clubs n'étaient pas à jour de règlement. Un délai supplémentaire leur a été accordé jusqu'au 15 mai 2024 et un dernier jusqu'au 27 mai 2024.

**A ce jour, les Clubs ci-dessous n'ont toujours pas réglé, toutes leurs équipes sont donc suspendues (application du forfait - match perdu) ainsi que les demandes de licences pour la saison 2024/2025.**

Clubs Futsal

553627 FC CHAVANOZ



PV 653 DU JEUDI 20 JUIN 2024

## COMMISSION DES REGLEMENTS

Tél 04 72 76 01 09  
reglement@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 17 juin 2024

**Composition de la Commission :**

**Membres du Comité Directeur :** Bernard COURRIER (Président) - MORCILLO Christophe – Roland BROUAT – Lakhdar TOUATI

**Membres représentants des clubs :** PIEGAY Gérard - MARZOUKI Mahmoud – TOLAZZI André – MONTERO Antoine – BALANDRAUD Jean-Luc – VASSIER Georges – HAMRAOUI Ouardia – ABBES CHRISTIN Linda – CATAFORT Fabien

**Membres présents à la réunion :** COURRIER Bernard – ABBES CHRISTIN Linda – VASSIER Georges – PIEGAY Gérard – MONTERO Antoine – BALANDRAUD Jean-Luc – HAMRAOUI Ouardia

### **LA CR COMMUNIQUE AUX CLUBS ET AUX COMMISSIONS**

#### **RAPPELS**

Si vous choisissez de transformer vos réserves en réclamation (confirmation de vos réserves) par courriel, vous êtes priés de respecter la procédure décrite ci-dessous.

Les confirmations des réserves d'avant-match, les réclamations d'après-match et les évocations sont à envoyer à l'adresse électronique (courriel) du DLR et uniquement à l'adresse suivante conformément à l'article 12.1 des RS du DLR : [district@lyon-rhone.fff.fr](mailto:district@lyon-rhone.fff.fr)

Si vous avez des précisions à apporter ou des demandes de renseignements sur les Règlements Sportifs, adressez vos courriels à l'adresse suivante (aucun renseignement ne sera donné les week-ends ou jour des rencontres et encore moins par téléphone) : [reglement@lyon-rhone.fff.fr](mailto:reglement@lyon-rhone.fff.fr)

En cas d'absence de réponse à une demande de rapport d'une Commission, le club concerné sera amendé de 33 €

A compter du 16 octobre 2023, la commission des règlements s'autosaisira lorsqu'elle découvrira qu'un(e) licencié(e) suspendu(e) a participé à une rencontre pour laquelle il (elle) n'était pas qualifié(e)

### **INFORMATION AUX CLUBS**

La CR rappelle que l'article 147 des RG de la FFF prescrit qu'une rencontre ne peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement. **Cette homologation est de droit le trentième jour à minuit, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date.** Par exception, une rencontre de coupe peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement.

**La FMI propose plusieurs possibilités de réserves qui ne correspondent pas forcément au règlement du DLR.**

**La fonction « autre » propose un texte libre à saisir manuellement.**

Il est rappelé que les réserves inscrites dans la FMI sont des réserves fédérales et que certaines réserves ne sont pas totalement adaptées au District de Lyon et du Rhône de Football

Pour les réserves du District non-pré-remplies dans la FMI, les Clubs doivent utiliser la mention « Réserve autre sur équipe recevant » ou « Réserve autre sur équipe visiteuse » et établir la réserve eux-mêmes.

**Réserves concernant les licences non actives ou non valides :**

La CR ne pourra les traiter que lorsque la licence sera validée par la LAURA FOOT

#### **RAPPEL SAISON 2023 – 2024**

La commission rappelle qu'une réserve doit comporter des griefs précis (qualification ou participation joueur).

La commission vous conseille de vous reporter à la page 61 à 63 de l'annuaire 2022-2023 chapitre « Comment doit être formulé une réserve »



PV 653 DU JEUDI 20 JUIN 2024

## ➡ RECEPTION - RECLAMATIONS D'AVANT MATCH

**Affaire N° 272 : Rencontre N° 28177490 : SCBT 1 – FC Lyon 2 – U 15 – Coupe DLR**

**Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 15/06/2024**

Réserve confirmée par le club de SCBT par courriel en date du 15/06/2024

**Affaire N° 273 : Rencontre N° 28177505 : C.F.F.1968 2 – Craponne As 1 – Barrage U18 F.**

**Motif : Joueur en équipe supérieure – Rencontre du 16/06/2024**

Réserve d'après match du club de Craponne As par courriel en date du 17/06/2024

**Affaire N° 274 : Rencontre N° 28177490 : Ev S Genas Azieu 1 – Chassieu Décines FC 2 – Barrage Senior D1.**

**Motif : Joueur en équipe supérieure – Rencontre du 16/06/2024**

Réserve d'après match du club de Ev S Genas Azieu par courriel en date du 17/06/2024

## ➡ RECEPTION - RECLAMATIONS D'APRES MATCH

**Reprise Affaire N° 263 : Rencontre N° 25857311 : FC GERLAND 1 – ST PRIEST 2 – U 15 – D 1 – Poule B**

**Motif : Qualification de joueurs – Rencontre du 25/05/2024**

Réclamation d'après-match du club FC Gerland par courriel en date du 27/05/2024

## ➡ DECISIONS

**Reprise Affaire N° 262 : Rencontre N° 28165792 : Bron Gd Lyon 1 – Meyzieu 2 – Coupe GLM U17 –**

**Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 01/06//2024**

Réserve confirmée par le club de Bron Gd Lyon par courriel en date du 01/06/2024

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 du club de Meyzieu, U 17 D1 Poule B, les joueurs :

HABI Khemil licence n° 2547597165 a participé à 7 rencontres

LEGRAND Ilann licence n° 2547046362 a participé à 10 rencontres

MESSAI Madiane licence n° 2548042666 a participé à 11 rencontres

MKRPICHYAN Nicolas licence n° 2547316710 a participé à 6 rencontres

Le club de Meyzieu est en infraction avec l'article 10 des RS du DLR.

**En conséquence, la CR du DLR donne match perdu au club de MEYZIEU sur le score de 1 à 0 reporte le gain du match au club de BRON GD LYON, amende le club de MEYZIEU de la somme de 180 euros (60x3) pour avoir fait participer 3 joueurs non qualifiés plus 50 euros de remboursement au club de BRON GD LYON.**

**À la suite d'erreur de la commission il fallait amender seulement un joueur, la CR amende le club de Meyzieu de la somme de 60 euros (60x1) et demande à la comptabilité de rembourser la somme de 120 euros au club de Meyzieu.**

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision

**Reprise affaire N° 263 : Rencontre N° 25857311 : FC GERLAND 1 – ST PRIEST 2 – U 15 – D 1 – Poule B**

**Motif : Qualification de joueurs – Rencontre du 25/05/2024**

Réclamation d'après-match du club FC Gerland par courriel en date du 27/05/2024

Après vérification des licences du club de AS Saint Priest les joueurs :

NASSIH Soufyan licence n° 2548545659 mutation hors période jusqu'au 06/11/2024

BONVALLET Lucas licence n° 2548139438 mutation hors période jusqu'au 18/09/2024

Ce club est en infraction avec l'article 8 des RS du DLR.

**En conséquence, la CR du DLR donne match perdu au club de l'AS Saint Priest (0 pt), sans reporter le gain du match au club FC Gerland sur le score de 0 à 0, amende le club de l'AS Saint Priest de la somme de 60 euros (60x1) pour avoir fait participer un joueur non qualifié plus 50 euros de remboursement au club de FC Gerland.**



PV 653 DU JEUDI 20 JUIN 2024

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

**Affaire N° 266 : Rencontre N° 25853068 : CALUIRE SC 2 – FC Antillais Vill. 1– Seniors – D 3 – Poule B**

**Motif : joueur susceptible d'être suspendu – Rencontre du 26/05/2024**

Réserve d'après match du club de Caluire SC par courriel en date du 27/05/2024

Le club de Caluire SC porte réclamation sur la participation du joueur VERNET Olivier licence n° 2869212093 du club FC Antillais Vill. suspendu 1 match ferme suite à 3 avertissements avec date d'effet le 20/05//2024.

La CR demande au club FC Antillais de lui indiquer la façon dont la sanction a été purgée dès que possible et avant le 10/06/2024 à 12 H sous peine d'une amende de 33 euros.

Sans réponse du club de Villeurbanne Antillais et après vérification du calendrier et des feuilles de matchs de l'équipe 1 de Villeurbanne Antillais le joueur VERNET Olivier licence n° 2869212093 n'avait pas purgé sa suspension lors de la rencontre du 26/05/2024 Caluire Sc 2 – Villeurbanne Antillais.

**En conséquence la CR du DLR donne match perdu au club de Villeurbanne Antillais (- 1 pt) reporte le gain du match au club de Caluire SC 2 (3 pts) sur le score de 0 à 0, amende le club de Villeurbanne Antillais de la somme de 75 euros (75x1) pour avoir fait participer un joueur non qualifié plus 50 euros de remboursement au club de Caluire SC plus 33 euros pour non-réponse à la demande de la commission.**

**De plus la CR suspend le joueur VERNET Olivier licence n° 286921093 un match ferme avec date d'effet le 17/06/2024.**

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision

**Affaire N° 269 : Rencontre N° 27153275 : USVJ 1 – ACH 1– U 20 – D 2 – Poule B**

**Motif : joueur susceptible d'être suspendu – Rencontre du 25/05/2024**

Réserve d'après match du club de ACH par courriel en date du 27/05/2024

Le club ACH porte réclamation sur la participation du joueur DEVILLE Léo licence n° 2546965558 du club USVJ suspendu 1 match ferme suite à 3 avertissements avec date d'effet le 13/05//2024.

La CR demande au club USVJ de lui indiquer la façon dont la sanction a été purgée dès que possible et avant le 10/06/2024 à 12 H sous peine d'une amende de 33 euros.

Sans réponse du club de USVJ et après vérification du calendrier et des feuilles de matchs de l'équipe U 20 de USVJ, le joueur DEVILLE Léo licence n° 2546965558 n'avait pas purgé sa suspension lors de la rencontre du 25/05/2024 USVJ 1 – ACH 1.

**En conséquence la CR du DLR donne match perdu au club de USVJ (- 1 pt) reporte le gain du match au club de ACH (3 pts) sur le score de 1 à 0, amende le club de USVJ de la somme de 75 euros (75x1) pour avoir fait participer un joueur non qualifié plus 50 euros de remboursement au club de ACH plus 33 euros pour non-réponse à la demande de la commission.**

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision





PV 653 DU JEUDI 20 JUIN 2024

**Affaire N° 272 : Rencontre N° 28177490 : S C B T – Lyon Football FC - U 15 – Coupe de Lyon et du Rhône - Finale**

**Motif : Joueur en équipe supérieure – Rencontre du 15/06/2024**

Réserve d'après match du club de S C B T par courriel en date du 15/06/2024

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 du club de Lyon Football FC (U 15 – R1 – Niveau B), l'équipe 2 de ce club est en conformité avec l'article 10 des RS du DLR.

**En conséquence, la CR du DLR confirme le résultat acquis sur le terrain**

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

**Affaire N° 273 : Rencontre N° 28177505 : C.F.F.1968 2 – Craponne As 1 – Barrage U18 F.**

**Motif : Joueur en équipe supérieure – Rencontre du 16/06/2024**

Réserve d'après match du club de Craponne As par courriel en date du 17/06/2024

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 du club de C.F.F.1968 (U18 – R3 - Poule A), l'équipe 2 de ce club est en conformité avec l'article 10 des RS du DLR.

**En conséquence, la CR du DLR confirme le résultat acquis sur le terrain**

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

**Affaire N° 274 : Rencontre N° 28177490 : Ev S Genas Azieu 1 – Chassieu Décines FC 2 – Barrage Senior D1.**

**Motif : Joueur en équipe supérieure – Rencontre du 16/06/2024**

Réserve d'après match du club de Ev S Genas Azieu par courriel en date du 17/06/2024

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 du club de Chassieu Décines FC (National 3 - Poule K), l'équipe 2 de ce club est en conformité avec l'article 10 des RS du DLR.

**En conséquence, la CR du DLR confirme le résultat acquis sur le terrain**

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

**Le Président**  
**Bernard COURRIER**

**Le Secrétaire**  
**Jean-Luc Balandraud**



PV 653 DU JEUDI 20 JUIN 2024



## FOOT LOISIR L'US MONTANAY SACRÉE A 11...

Une semaine après la finale à 8 à Saint-Priest et deux après les féminines à Manissieux, le Foot Loisir a continué d'occuper le créneau des vendredis soirs du foot.

Cette fois ci, c'est à Jonage, fief de l'USEL Foot, que Gérard Mei et son équipe (C Bourlioux, P Durbiano, O Robert et S Lesniohski) ont accueilli les équipes loisirs à 11 pour la journée finale. Etaient invités les deux premiers des neuf poules, soit quatorze équipes.

Au programme, pour chacune, cinq matchs de vingt minutes donnant droit à quatre (victoire), deux (nul) ou un point (défaite) coté terrain et à un bonus fair-play allant de un à cinq point(s), décerné par les six arbitres officiels officiant pour l'occasion. A ce petit jeu, et au bout de la nuit, la victoire finale est revenue à l'US Montanay, d'un petit point devant le FAR Croix-Rousse et de deux sur le Feyzin CBE. C'est dire si les débats ont été indécis. Les Montanois succèdent donc au palmarès à l'ASVEL, pour un titre largement fêté avec les autres équipes ensuite, comme il se doit dans l'esprit du foot loisir.

**LE CLASSEMENT** : 1/US Montanay ; 2/FAR Croix-Rousse, 3/Feyzin CBE A, 4/Cercle Franco-Italien, 5/JS Irigny, 6/Organismes Sociaux, 7/Rimskyades, 8/AIL Manissieux, 9/O Rillieux, 10/FC Lyon Croix-Rousse, 11/ASUL, 12/Feyzin CBE B, 13/AS Ecully, 14/Aqueducs Beaunant.

**LES ARBITRES** : J Abezot, C Gauthier, Y Bouzit, A Forest, M Rougier, T Ounas





PV 653 DU JEUDI 20 JUIN 2024

## COMMISSION D'APPEL

04 72 76 01 16

appel@lyon-rhone.fff.fr

### ➔ INFORMATIONS

#### **ABSENCES A AUDITION :**

Un nombre de plus en plus important de dirigeants, joueurs ou corps arbitral convoqués en audition sont absents. Les justificatifs de ces absences sont soit non fournis soit peu crédibles.

Pour tout absent à audition et qui n'aura pas fourni des attestations d'indisponibilité, soit de l'employeur, soit médicales, le club se verra amendé de la somme prévue, soit 60 €.

**APRES AUDITIONS :** Dans un souci d'information, la Commission d'Appel pourra, suivant les cas, dans la rubrique « Décisions » du P.V. du District ou de Footclubs, informer les clubs de ses décisions.

- Ces décisions ne seront pas susceptibles d'appel tant que les délibérés ne seront pas parus sous forme de notification par voie de P.V. du District ou sur Footclubs.

- Pour des raisons administratives, les demandes d'appel effectuées par mail doivent être envoyées à l'adresse du District du Rhône ([district@lyon-rhone.fff.fr](mailto:district@lyon-rhone.fff.fr)).

### ➔ AFFAIRE REGLEMENTAIRE - CONVOCATION

Appel du 13 Juin 2024

DOSSIER N° AR 35

APPEL DU CLUB F.C. GERLAND LYON CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DES RÈGLEMENTS

DATE DE PUBLICATION : 6 Juin 2024 - P.V. N° 651

DATE DU MATCH : 25/05/2024 - MATCH N° : 2585711

CATÉGORIE : U15 - D1 - POULE B

CLUBS : F.C. GERLAND LYON 1 (533109) / A.S. ST PRIEST 2 (504692)

MOTIF : Contestation de la décision de 1<sup>ère</sup> instance - Qualification joueurs

La Commission d'Appel Réglementaire convoque :

**Le Lundi 24 Juin 2024 à 18H30 au siège du District de Lyon et du Rhône**

#### **POUR LE CLUB F.C. GERLAND LYON**

M. le Président : Najib MAAREF ou son représentant

M. l'Éducateur : Amir BENNOUR

**Munis de leurs licences ou pièces d'identité**

#### **POUR LE CLUB A.S. ST PRIEST**

M. le Président : Patrick GONZALEZ ou son représentant

M. l'Éducateur : Loris CONTE

**Munis de leurs licences ou pièces d'identité**

**Un membre de la Commission des Règlements**

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône, des frais de dossier seront à la charge du ou des Clubs fautifs ou du District de Lyon et du Rhône si réformation complète d'une décision.

Lyon, le vendredi 14 juin 2024 à 08:46:05

**Le Président**  
**C. NOVENT**

**Le Secrétaire**  
**D. HAMON**



PV 653 DU JEUDI 20 JUN 2024

## AFFAIRE REGLEMENTAIRE - CONVOCATION

Appel du 06 Juin 2024

DOSSIER N° AR 36

APPEL DU CLUB EV.S. GENAS AZIEU CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DES RÈGLEMENTS

DATE DE PUBLICATION : 6 Juin 2024 - P.V. N° 651

DATE DU MATCH : 12/05/2024 - MATCH N° : 25856258

CATÉGORIE : SÉNIORS - D3 - POULE F

CLUBS : F. C. SUD OUEST 69 2 (581322) / EV.S. GENAS AZIEU 2 (523341)

MOTIF : Contestation de la décision de 1<sup>ère</sup> instance - Joueur en équipe supérieure

La Commission d'Appel Réglementaire convoque :

Le Lundi 24 Juin 2024 à 19H00 au siège du District de Lyon et du Rhône

POUR LE CLUB F. C. SUD OUEST 69 : M. le Président : Ludovic CURABET ou son représentant  
M. l'Éducateur : Boubacar DIALLO

Munis de leurs licences ou pièces d'identité

POUR LE CLUB EV.S. GENAS AZIEU : M. le Président : Jean Luc IASCONE ou son représentant  
M. l'Éducateur : Dervil ARGYRE

Munis de leurs licences ou pièces d'identité

Un membre de la Commission des Règlements

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône, des frais de dossier seront à la charge du ou des Clubs fautifs ou du District de Lyon et du Rhône si réformation complète d'une décision.

Lyon, le vendredi 14 juin 2024 à 12:19:52

Le Président  
C. NOVENT

Le Secrétaire  
D. HAMON

## AFFAIRE REGLEMENTAIRE - NOTIFICATION

Réunion du 17 Juin 2024

Présents : M. Christian NOVENT - Président  
M. Didier HAMON - Vice-Président  
M. Alain RODRIGUEZ - Comité Directeur  
M. Gilles URBINATI, M. Ivan BLANC, M. Jean CHAMBOST - Membres  
M. Jean-Philippe KAPP - Avocat

DOSSIER N° AR 32

APPEL DU CLUB F.C. TARARE CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DES RÈGLEMENTS

DATE DE PUBLICATION : 23 Mai 2024 - P.V. N° 649

DATE DU MATCH : 12/05/2024 - MATCH N° : 25853061

CATÉGORIE : SÉNIORS - D3 - POULE B

CLUBS : F.C. TARARE 1 (500319) / F.C. LYON CROIX ROUSSE 1 (564593)

MOTIF : Contestation de la décision de 1<sup>ère</sup> instance - Joueurs en équipe supérieure

Après avoir entendu :

POUR LE CLUB F.C. TARARE

M. le Président : Patrice BONHOMME - Excusé

M. l'Éducateur : Cedric CHAPUT - Absent



PV 653 DU JEUDI 20 JUIN 2024

## **POUR LE CLUB F.C. LYON CROIX ROUSSE**

M. le Président : Laurent GUILHERMET - Excusé

M. l'Éducateur : Julien PERRET - Absent

## **Mme Linda ABBES CHRISTAN représentant de la Commission des Règlements**

## **Mme Maud KEROUREDAN Stagiaire Juriste**

Les personnes auditionnées ainsi que les personnes non membres n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision.

Après rappel des faits et de la procédure,

### **AUDITION :**

CONSIDERANT que le club de F.C. TARARE, club appelant, régulièrement convoqué, ne s'est pas présenté à l'audition prévue,

CONSIDERANT que le club de F.C. LYON CROIX ROUSSE, régulièrement convoqué, ne s'est pas présenté à l'audition prévue,

CONSIDERANT cet état de fait, la Commission d'Appel Règlementaire du District de Lyon de football et du Rhône ne peut statuer sur ladite affaire,

***PAR CES MOTIFS, la Commission d'Appel Règlementaire confirme la décision de la Commission de 1<sup>ère</sup> instance pour dire :***

Confirmation et réserve d'après match du club de F.C. TARARE par courriel en date du 13/05/2024,

Réserve incomplète donc rejetée mais la Commission des Règlements se saisit du dossier.

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe U20 R2 Poule C du club de F.C. LYON CROIX ROUSSE, l'équipe seniors D3 Poule B de ce club est infraction avec l'article 10 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football,

Les joueurs suivants ont participé à plus de 10 matchs en équipes supérieures :

ABDELOUAHAB Dalil licence n°2546539516 : 12 matchs

COSTES Enzo licence n° 2546700988 : 15 matchs

MUSSILLON Noé licence n°2547638961 :14 matchs.

Réclamation d'après match : Le joueur COSTES Enzo licence n° 2546700988 a participé à la rencontre U20 R2 Poule C F.C. LYON CROIX ROUSSE 21 - F.C. SUD OUEST 69 21 du 05/05/2024.

Donne match perdu au club de F.C. LYON CROIX ROUSSE (0 pt), sans reporté le gain du match au club de F.C. TARARE sur le score de 1 à 0,

Amende le club F.C. LYON CROIX ROUSSE de la somme de 180euros (60x3) pour avoir fait participer 3 joueurs non qualifiés plus 50 euros de remboursement au club de F.C. TARARE.

Impute au club F.C. TARARE la somme de 70 € (soixante-dix euros) pour frais de gestion.

Devant l'absence des personnes convoquées pour le Club de F.C. TARARE, le club doit nous fournir le justificatif pour absence à l'audition, au plus tard le 2 Juillet 2024, de M. Cedric CHAPUT avant sanction financière de 60 € (Soixante Euros).

Devant l'absence des personnes convoquées pour le Club de F.C. LYON CROIX ROUSSE, le club doit nous fournir le justificatif pour absence à l'audition, au plus tard le 2 Juillet 2024, de M. Julien PERRET avant sanction financière de 60 € (Soixante Euros).

S'agissant d'une affaire règlementaire ce dossier reste susceptible d'un appel auprès de la Commission d'Appel de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football dans les conditions de forme et délai prévues par les Règlements Généraux de la Fédération Française de Football et du District de Lyon et du Rhône (Article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône).

Lyon, le mardi 18 juin 2024 à 06:51:58

**Le Président**  
**C. NOVENT**

**Le Secrétaire**  
**D. HAMON**



PV 653 DU JEUDI 20 JUIN 2024

**Copies :** Commission des Règlements  
Commission des Compétitions  
Trésorier du District de Lyon et du Rhône

## AFFAIRE REGLEMENTAIRE - ABSENCE

Réunion du 28 Mai 2024

DOSSIER N° AR 25

APPEL DU CLUB F.C. GRAND OUEST ASSOCIATION LYONNAISE CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DES RÈGLEMENTS

DATE DE PUBLICATION : 17 Mai 2024 - P.V. N° 648

DATE DU MATCH : 27/04/2024 - MATCH N° : 25857771

CATÉGORIE : U15 - D2 - POULE A

CLUBS : F.C. GRAND OUEST ASSOCIATION LYONNAISE 3 (560508) / A.S. ECULLY F. 1 (515453)

MOTIF : Contestation de la décision de 1<sup>ère</sup> instance - Joueur en équipe supérieure

Le Club A.S. ECULLY F. est amendé de la somme de 60 € (Soixante Euros) pour absence à audition (justificatif non fourni dans les délais) de : M. Tom DUPERRET

Copie : Trésorier du District de Lyon et du Rhône

Le Président  
C. NOVENT

Le Secrétaire  
D. HAMON

## AFFAIRE REGLEMENTAIRE - ABSENCE

Réunion du 28 Mai 2024

DOSSIER N° AR 26

APPEL DU CLUB U.S. MAJOLAINE MEYZIEU CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DES RÈGLEMENTS

DATE DE PUBLICATION : 16 Mai 2024 - P.V. N° 648

DATE DU MATCH : 04/05/2024 - MATCH N° : 25851589

CATÉGORIE : SÉNIORS - D2 - POULE B

CLUBS : U.S. MAJOLAINE MEYZIEU 1 (504303) / SPORTING NORD ISERE 2 (528363)

MOTIF : Contestation de la décision de 1<sup>ère</sup> instance - Joueur en équipe supérieure

Le Club U.S. MAJOLAINE MEYZIEU est amendé de la somme de 60 € (Soixante Euros) pour absence à audition (justificatif non fourni dans les délais) de : M. Rachid HARBAOUI

Copie : Trésorier du District de Lyon et du Rhône

Le Président  
C. NOVENT

Le Secrétaire  
D. HAMON

## AFFAIRE DISCIPLINAIRE - NOTIFICATION

Réunion du 17 Juin 2024

**Présents :** M. Christian NOVENT - Président  
M. Didier HAMON - Vice-Président  
M. Alain RODRIGUEZ - Comité Directeur  
M. Gilles URBINATI, M. Ivan BLANC, M. Jean CHAMBOST - Membres  
M. Jean-Philippe KAPP - Personnalité qualifiée

DOSSIER N° AD 21

APPEL DU CLUB F.C. LAMURE POULE ET DU COMITÉ DIRECTEUR DU DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE



PV 653 DU JEUDI 20 JUIN 2024

DATE DE PUBLICATION : 6 Juin 2024 - P.V. N° 651

DATE DU MATCH : 08/05/2024 - MATCH N° : 28142382

CATÉGORIE : SÉNIORS - COUPE MAGAT

CLUBS : F.C. PONTCHARRA ST LOUP 2 (541895) / F.C. LAMURE POULE 1 (582743)

MOTIF : Contestation de la décision de 1<sup>ère</sup> instance - Sanction d'un joueur

Voir notification dans Footclubs

## COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13

arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 17 juin 2024

### Présents :

**Président :** Laurent CHABAUD

**Membres :** Olivier LANDY, Salman MAAROUFI, Armand KAYADJANIAN, Vincent DEFOIX, Cédric MEAUDRE, Guillaume CIMIER, Thierry BOLZE.

**CTDA :** Jean Claude LEFRANC

### INFORMATIONS PRATIQUES

#### Indisponibilités début saison 2024/2025

Les indisponibilités ne pourront plus être saisies à partir du 1er juillet et jusqu'à la validation complète de votre dossier médical et de votre licence. Il est donc conseillé de saisir avant le 30 juin sur votre Portail Des Officiels vos indisponibilités connues pour juillet, août et septembre.

### COURRIERS DES ARBITRES ET DES CLUBS

#### Courriers des arbitres et observateurs :

Mustapha AGHBALOU : Courrier traité par M. DO REGO

Mohamed CHIKHAOUI : Demande transmise à la Commission Statut de l'Arbitrage

Alexis DALEGRE : Demande traitée par M. LEFRANC

Mohamed FERGATI : Demande transmise à M. LEFRANC

Zine-El-Abidine LANABI : Demande transmise à M. LEFRANC

Mohamed Khirdine MESSALTI : Demande traitée par M. LEFRANC

Tom PONCET : Demande traitée par M. DO REGO

Jean-Pierre THIEBOT : Arrêt d'activité pris en compte. Remerciements pour les services rendus.

#### Courriers des clubs :

US MEYZIEU : Demande transmise à la Commission Statut de l'Arbitrage

AS GENAS AZIEU : Courrier bien reçu. Remerciements.

CS OZON ST SYMPHORIEN : Demande transmise à M. KAYADJANIAN

### AGENDA

**SAMEDI 8 SEPTEMBRE 2024** : Assemblée Générale des Jeunes Arbitres JAD U15 et U17 de 8h30 à 17h30 - siège DLR

**SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2024** : Assemblée Générale des Arbitres Séniors et U20 de 8h30 à 18h30 – PUSIGNAN (69)

### RECRUTEMENT ARBITRES

#### Formation initiale des arbitres :

*Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage sur le site de la LAURAFoot : <https://laurafoot.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres>*



PV 653 DU JEUDI 20 JUIN 2024

## ➡ INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE

*Pour adhérer et rester informés sur nos manifestations,*

*Ayez toujours le réflexe : <https://www.lesiffletdugone.com/page/1853878-accueil>*

**Services de proximité offerts à nos adhérents** : Si vous êtes malheureusement victime d'une tentative d'agression ou d'une agression sur un terrain, dans votre fonction d'arbitre officiel, menaces, coups..., vous devez solliciter au plus tôt l'un des deux Délégués Juridiques Départemental de votre Amicale (DJD).

Contactez **Guillaume LIONNET** au **06.15.34.70.50** ou **Sahbi CHEKIR** au **06.73.67.11.85**

Cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné et soutenu dans cette épreuve : dépôt de plainte, rédaction de vos rapports, assistance psychologique éventuelle, ...

Nos 2 experts sont également à votre disposition pour vous assister pour toute convocation au District et pour vous aider dans la rédaction de vos rapports.

**Nous contacter** : Web : <https://www.lesiffletdugone.com/page/1853878-accueil>

Mail : [unaf.lyon.rhone@gmail.com](mailto:unaf.lyon.rhone@gmail.com)

## COMMISSION DES COUPES

Tél 04 72 76 01 29

[coupe@lyon-rhone.fff.fr](mailto:coupe@lyon-rhone.fff.fr)

### Réunion du lundi 17 juin 2024

**Président** : Bernard COURRIER

**Membres CD** : Serge GOURDAIN, Lakhdar TOUATI, Roland BROUAT

**Membres** : Farid BEN FARAH - Robert DI RIENZO - Maurice MOURROZ – Noé TEDIM DA SILVA RIOS– Virginie LA-GRANGE – Christian SADIN

**Contacts téléphoniques** : Bernard COURRIER : 06.78.73.69.47

### ➡ COUPE DLR U15 FEMININES

Félicitations à l'équipe et au club de **FC Chassieu Décines** pour leur remarquable parcours cette saison et leur victoire en finale.

### ➡ COUPE DLR U15

Félicitations à l'équipe et au club de **Lyon FC 2** pour leur remarquable parcours cette saison et leur victoire en finale.

### ➡ COUPE DLR U17

Félicitations à l'équipe et au club de **CS Neuvilleois** pour leur remarquable parcours cette saison et leur victoire en finale.

### ➡ COUPE DLR U20

Félicitations à l'équipe et au club de **Haut Lyonnais** pour leur remarquable parcours cette saison et leur victoire en finale.

### ➡ COUPE DLR U18 FEMININES

Félicitations à l'équipe et au club de **Caluire Foot Féminin** pour leur remarquable parcours cette saison et leur victoire en finale.





PV 653 DU JEUDI 20 JUIN 2024

## ➡ COUPE VIAL DLR FEMININES SENIORS

Félicitations à l'équipe et au club de l'Amicale de Diémoz pour leur remarquable parcours cette saison et leur victoire en finale.

## ➡ COUPE DLR SENIORS

Félicitations à l'équipe et au club du CS Méginand pour leur remarquable parcours cette saison et leur victoire en finale.

## ➡ COUPE DLR VETERANS

Félicitations à l'équipe et au club de Bron Grand Lyon pour leur remarquable parcours cette saison et leur victoire en finale.

## COMMISSION DES COMPETITIONS

Tél 04 72 76 01 05  
sportive@lyon-rhone.fff.fr

### Réunion du lundi 17 juin 2024

**Président** : Lakhdar TOUATI

**Vice-Président** : Alain BARBIER

**Elu du Comité Directeur** : Bernard COURRIER

**Correspondant Football Féminin** : Patrice MONTAGNON – Dervil ARGYRE

**Membres** : Maurice MOURROZ, Christophe MELINON, Gabriel FAVRE, Virginie LAGRANGE, Farid BEN FARAH, Jean-Michel JASTRZAB (Télétravail), Christian SADIN.

**Absents excusés** :/

**Contacts téléphoniques** : Lakhdar TOUATI : 06/07/90/40/12

## ➡ MESSAGE TRES IMPORTANT A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Toute demande doit être effectuée par messagerie, via la boîte mail officielle du club. Cet écrit doit être nominativement signé et adressé à la Commission des Compétitions. (MAIL : sportive@lyon-rhone.fff.fr)

## ➡ CHAMPIONNATS 2023-2024

*La commission des Compétitions félicite l'équipe Séniors du FC GERLAND pour son titre de Champion Séniors D1 du District de Lyon et du Rhône.*

## ➡ ENTENTES

Nous rappelons que le District donne la possibilité aux clubs de constituer des **équipes en Entente**.

L'entente permet à des clubs d'associer leurs joueurs afin de les faire jouer ensemble dans les compétitions de District.

Ces clubs doivent appartenir au même district ou à deux districts limitrophes d'une même ligue.

Les équipes en Entente peuvent participer à l'ensemble des compétitions en District.

Le nombre d'équipes autorisées par club dans chaque catégorie est défini par le District.

**Les ententes de la saison 2023/2024 ne sont pas reconduites automatiquement pour la saison prochaine.**

La demande de création de l'entente doit être formulée auprès du District au plus tard à la date de clôture des engagements de la catégorie concernée. Elle doit désigner le club responsable administrativement de l'équipe en Entente (dit « Club support ») et le(s) lieu(x) de pratique.

**Les demandes doivent être enregistrées sur Footclubs : menu « Organisation / vies des Clubs ».**



## ➡ ENGAGEMENTS

### Art. 2 des Règlements sportifs :

- 2.1. Depuis la saison 2010/2011, les engagements se font directement sur FOOTCLUBS (championnats, coupes, Foot Diversifié...) ainsi que les demandes d'inactivités. Ces engagements seront à régler lors du premier relevé de compte (septembre/octobre). Les clubs qui étaient en inactivité doivent envoyer une lettre d'intention à la commission des Compétitions avant le 31/05, pour préciser qu'ils souhaitent participer au prochain championnat. Ils devront ensuite confirmer leur engagement sur FOOTCLUBS. Les clubs qui n'auront pas écrit avant le 31/05 ne pourront pas participer au championnat à l'exception des dernières divisions du DISTRICT. Les clubs qui confirment leur inactivité devront le faire également avant le 31 mai, sachant que le District se chargera d'en aviser la LAuRAFoot.

- 2.2. Chaque année, un certain nombre d'équipes sont soit forfait, soit mises en inactivité, soit mises hors championnat. Ces équipes sont automatiquement rétrogradées en division inférieure la saison suivante. Toutefois, certaines équipes ne redémarrent pas forcément l'année suivante, et se manifestent quelques fois deux ans voire trois ans plus tard. Dès lors, il sera fait l'application suivante : (vote de l'AG de juin 2005 à ARNAS). Une équipe forfait général, mise en inactivité, mise hors championnat, doit se réinscrire avant le 31 mai par lettre adressée au District de Lyon et du Rhône département commission des Compétitions.

C'est cette lettre qui permettra de réintégrer l'équipe directement dans son niveau inférieur. Si le club ne s'engage pas par écrit avant le 31 mai de l'année de son forfait, inactivité ou déclassement, il ne pourra prétendre pour les saisons suivantes à aucune division à l'exception de la dernière division de District et ce tant en jeunes, qu'en séniors.

## ➡ TIRAGE DES LETTRES

*Tirage au sort des lettres déterminant les montées et descentes en cas d'égalité si non application du Fair-play (AG des clubs du 25/11/23) : E - D - I - G - A - F - H - C - B*

## ➡ CHAMPIONNATS 2023-2024

**A ce jour, la commission n'a toujours pas connaissance des descentes de la LAuRAFoot.**

A réception de ces informations officielles, la Commission des Compétitions du DLR établira les montées/descentes de ses championnats.

### Fin de saison 2023-2024

#### Seniors                      Montées/descentes (Sur une base de 5 descentes de R3 Ligue)

<b>Séniors D1</b>			
Nb équipes (2023-2024)	26	2 poules de 13	
Descentes de ligue R3	5	(Hypothèse de base, donc sans régulation ni repêchage)	
<b>Montées en ligue R3</b>	<b>5</b>	2 montées par poule + le vainqueur du barrage entre les troisièmes	①
Montées de D2	8		
<b>Descentes vers D2</b>	<b>10</b>	5 descentes par poule pour revenir à 24 équipes en D1	②
Nb équipes (2024-2025)	24		

① si un club du DLR monte de U20 R1 en Séniors R3 nous n'avons que 4 montées de séniors D1 vers la ligue

② 10 descentes afin de revenir à 24 équipes (2 poules de 12) en D1

<b>Séniors D2</b>			
Nb équipes (2023-2024)	48	4 poules de 12	
Descentes de D1	10		
<b>Montées en D1</b>	<b>8</b>	2 montées par poule	
Montées de D3	12		
<b>Descentes vers D3</b>	<b>14</b>	3 descentes par poule + 2 descentes au fair-play (car 2 descentes supp de D1 vers D2)	
Nb équipes (2024-2025)	48		



## PV 653 DU JEUDI 20 JUIN 2024

<b>Séniors D3</b>			
Nb équipes 2023-2024)	72	6 poules de 12	
Descentes de D2	14		
<b>Montées en D2</b>	<b>12</b>	2 montées par poule	
Montées de D4	16		
<b>Descentes vers D4</b>	<b>18</b>	3 descentes par poule	
Nb équipes (2024-2025)	72		

<b>Séniors D4</b>			
Nb équipes (2023-2024)	87	8 poules (7 poules de 11 + 1 poule de 10)	
Descentes de D3	18		
<b>Montées en D3</b>	<b>16</b>	2 montées par poule	
Nb équipes (2024-2025)		Fixé en fonction des engagements	

### U20 Montées/descentes (Sur une base de 2 descentes de U20 R2 et/ou U18 R2 Ligue)

<b>U20 D1</b>			
Nb équipes (2023-2024)	24	2 poules de 12	
Descentes de ligue (U18+U20)	2	(Hypothèse de base, donc sans régulation ni repêchage)	
<b>Montées en ligue U20 R2</b>	<b>2</b>	1 montée par poule	
Montées de D2	6		
<b>Descentes vers D2</b>	<b>6</b>	3 descentes par poule	
Nb équipes (2024-2025)	24		

<b>U20 D2</b>			
Nb équipes (2023-2024)	40	4 poules de 10	
Descentes de D1	6		
<b>Montées en D1</b>	<b>6</b>	1 montée par poule plus 2 montées supplémentaires (aux lettres)	
Nb équipes (2024-2025)		Fixé en fonction des engagements	

### U17 Montées/descentes (Sur une base de 0 descente de U16 R2 Ligue)

<b>U17 D1</b>			
Nb équipes (2023-2024)	25	1 poule de 13 et 1 poule de 12	
Descentes de ligue (U16)	0	(Hypothèse de base, donc sans régulation)	
<b>Montées en U18 R2</b>	<b>2</b>	1 montée par poule	
NB places conservées	2		①
Montées de D2	6		
<b>Descentes vers D2</b>	<b>7</b>	3 descentes pour la poule de 12 + 4 descentes pour la poule de 13	②
Nb équipes (2024-2025)	24		

① Les clubs montant en U18 Ligue peuvent conserver leur place en D1 donc leur place n'est pas libérée

② 7 descentes afin de revenir à 24 équipes (2 poules de 12) en D1

<b>U17 D2</b>			
Nb équipes (2023-2024)	36	3 poules de 12	
Descentes de D1	7		
<b>Montées en D1</b>	<b>6</b>	2 montées par poule	
Montées de D3	<b>12</b>		
<b>Descentes vers D3</b>	<b>13</b>	4 descentes par poule + 1 descente supplémentaire (aux lettres)	
Nb équipes (2024-2025)	36		

<b>U17 D3</b>			
Nb équipes (2023-2024)	84	7 poules de 12 équipes	
Descentes de D2	13		
<b>Montées en D2</b>	<b>12</b>	1 montée par poule + 5 montées parmi les seconds (aux lettres)	
Nb équipes (2024-2025)		Fixé en fonction des engagements	



PV 653 DU JEUDI 20 JUIN 2024

## U15 Montées/descentes (Sur une base de 0 descente de U15 R2 Ligue)

U15 D1			
Nb équipes (2023-2024)	24	2 poules de 12	
Descentes de ligue (U16)	0	(Hypothèse de base, donc sans régulation)	
<b>Montées en U15 R2 / U16 R2</b>	<b>2</b>	1 montée par poule	①
NB places conservées	2		②
Montées de D2	6		
<b>Descentes vers D2</b>	<b>6</b>	3 descentes par poule	
Nb équipes (2024-2025)	24		

- ① Les clubs candidats à la montée peuvent monter en U15 R2 ligue et en U16 R2 ligue  
 ② Les clubs montant en U16 R2 ligue peuvent conserver leur place en D1 donc leur place n'est pas libérée

U15 D2			
Nb équipes (2023-2024)	36	3 poules de 12	
Descentes de D1	6		
<b>Montées en D1</b>	<b>6</b>	2 montées par poule	
Montées de D3	8		
<b>Descentes vers D3</b>	<b>8</b>	2 descentes par poule + 2 descentes supplémentaires (au fair play)	
Nb équipes (2024-2025)	36		

U15 D3			
Nb équipes (2023-2024)	50	4 poules (2 poules de 12 + 2 poules de 13)	
Descentes de D2	8		
<b>Montées en D2</b>	<b>8</b>	2 montées par poule	
Montées de D4	14		
<b>Descentes vers D4</b>	<b>16</b>	4 descentes par poule	①
Nb équipes (2024-2025)	48		

- ① 16 descentes afin de revenir à 48 équipes (4 poules de 12) en D3

U15 D4			
Nb équipes (2023-2024)	99	9 poules. (2 poules de 12 + 5 poules de 11 + 2 poules de 10)	
Descentes de D3	16		
<b>Montées en D3</b>	<b>14</b>	1 montée par poule + 5 montées parmi les seconds (aux lettres)	
Nb équipes (2024-2025)		Fixé en fonction des engagements	

## Féminines Séniors A 11 Montées/descentes (Sur une base de 1 descente de Fém R2 Ligue)

Féminines Séniors D1 à 11			
Nb équipes (2023-2024)	12	1 poule de 12	
Descentes de ligue	1	(Hypothèse de base, donc sans régulation ni repêchage)	
<b>Montées en ligue Fém R2</b>	<b>1</b>		
Montées de D2	2		
<b>Descentes vers D2</b>	<b>2</b>		
Nb équipes (2024-2025)	12		

Féminines Séniors D2 à 11			
Nb équipes (2023-2024)	11	1 poule de 11	
Descentes de D1	2		
<b>Montées en D1</b>	<b>2</b>		
Nb équipes (2024-2025)		Fixé en fonction des engagements	



PV 653 DU JEUDI 20 JUIN 2024

## Féminines U18 A 11 Montées/descentes (Sur une base de 1 descente de Fém U18 R2 Ligue)

Féminines U18 D1 à 11			
Nb équipes (2023-2024)	21	2 poules (1 poule de 11 + 1 poule de 10)	
Descentes de ligue	1	(Hypothèse de base, donc sans régulation ni repêchage)	①
<b>Montées en ligue Fém U18 R2</b>	<b>1</b>		②
Nb équipes (2024-2025)		Fixé en fonction des engagements	

- ① A noter que, les poules étant très incomplètes, une régulation est peu probable.  
 ② Le montant en ligue est le vainqueur d'un match de barrage entre le premier de chacune des deux poules.

## FUTSAL Montées/descentes (Sur une base de 1 descente de Futsal R2 Ligue)

Futsal D1			
Nb équipes (2023-2024)	12	1 poule	
Descentes de ligue	1	(Hypothèse de base, donc sans régulation, ni repêchage)	
<b>Montées en Futsal R2</b>	<b>1</b>		
Montées de D2	4		
<b>Descentes vers D2</b>	<b>4</b>		
Nb équipes (2024-2025)	12		

Futsal D2			
Nb équipes (2023-2024)	24	2 poules de 12	
Descentes de D1	4		
<b>Montées en D1</b>	<b>4</b>	2 montées par poule	
Montées de D3	6		
<b>Descentes vers D3</b>	<b>6</b>	3 descentes par poule	
Nb équipes (2024-2025)	24		

Futsal D3			
Nb équipes (2023-2024)	16	2 poules de 8 équipes	
Descentes de D2	6		
<b>Montées en D2</b>	<b>6</b>	3 montées par poule	
Nb équipes (2024-2025)		Fixé en fonction des engagements	

## ➡ CHAMPIONNATS 2024-2025

Le tirage des poules du championnat pour la saison 2024-25 est prévu le jeudi 27 juin 2024 au DLR.  
 (Sous réserve de la parution officielle des descentes des championnats de la LAuRAFoot)

## ➡ ATTESTATION D'ÉCLAIRAGE DES TERRAINS

Selon l'article 17 alinéa 11 des règlements sportifs du DLR les clubs n'étant pas en règle vis-à-vis de l'éclairage de leur terrain se verront opposer un refus pour tous leurs matchs programmés en nocturne. D'autre part, en cas de doute sur la qualité d'éclairage d'un terrain, le DLR se réserve le droit d'envoyer un membre de la commission des terrains qui, assisté d'un représentant de la mairie et d'un membre du club, vérifiera la qualité de cet éclairage. Si vous prévoyez de jouer en nocturne, nous vous invitons à vous mettre en règle pour l'éclairage de votre terrain. La fiche d'attestation d'éclairage est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche d'attestation d'éclairage). Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive.

L'homologation par la commission des Terrains du DLR fait autorité.

**Toute Attestation incomplète (N° Affiliation FFF / N° du terrain / Nom du stade) ne sera pas prise en compte.**



PV 653 DU JEUDI 20 JUIN 2024

## COMMISSION FOOT LOISIRS

Tél 04 72 76 01 05

loisir@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du mardi 18 juin 2024

Président : Mr Gérard Mei

Membres de la commission : Mrs Christian Bourlioux, Patrick Durbiano, Simon Lesniohski, Olivier Robert, Manuel De Oliveira, Fabien Jaspero

Prochaine réunion le mardi 25/06/2024

### ➡ CLASSEMENTS FINALE FOOT A 11

#### Poule A

- 1 Aqueduc de beaunant
- 2 Spingboys
- 3 Craponne
- 4 St cyr/mont/d'or
- 5 St priest es
- 6 Genas Azieu
- Nc St/foy/les/lyon
- Nc St simon

#### POULE B

- 1 Irigny
- 2 Lyon décines
- 3 Ozon 2
- 4 Juve st pierre
- 5 Aiglon
- 6 Lyon fc 2
- Nc Air inter
- Nc Vaulx en velin
- Nc Athletico st priest

#### POULE C

- 1 Sud ouest 69
- 2 Ecully foot
- 3 Franchevillois 1
- 4 Brignais
- Nc Franchevillois 2
- Nc Goal fc 2
- Nc Grezieux la varenne
- Nc St cyr/mont/d'or 2

#### Poule D

- 1 Montanay
- 2 Chazay
- 3 Passion foot
- 4 Liergues
- 5 Méginand 1
- 6 Goal fc 3
- 7 Formans st Didier
- Nc Costauds
- Nc Jassans
- Nc Méginand 1

#### POULE E

- 1 ORGANISMES SOCIAUX
- 2 Feyzin 2
- 3 Scbtp
- 4 Cerberes
- 5 Lambretta
- Nc Maccabi
- Nc Monchat 2
- Nc Ozon 1

#### POULE F

- 1 Asul 2
- 2 Goal fc 1
- 3 Rimskyades
- 4 Ail manissieux 1
- 5 Roule mulatiere 2
- 6 Asvel foot
- 7 Sporting gones
- Nc Colombiere

#### POULE G

- 1 Cfi
- 2 Rillieux 3
- 3 Pusignan 1
- 4 Usvj
- 5 Ail manissieux 2
- 6 Mions
- Nc Corbas 2
- Nc Fccl

#### POULE H

- 1 Croix rousse fc
- 2 Far croix rousse
- 3 Roule mulatiere 3
- 4 Monchat 1
- 5 Trinité 1
- Nc Domtac
- Nc Lyon fc 1
- Nc Roule mulatiere 1

#### POULE I

- 1 Feyzin 1
- 2 Lyon sport metropole 1
- Nc Ascbl
- Nc Corbas 1
- Nc Miserieux trevoux
- Nc Scool 1
- Nc Scool 2
- Nc Pusignan 2

#### Résultat Finale loisir masculin à 11

Merci à toutes les équipes pour leur participation et bravo à MONTANAY pour la victoire !

- 1 Montanay
- 2 Far croix rousse
- 3 Feyzin 1



PV 653 DU JEUDI 20 JUIN 2024

- 4 Cfi
- 5 Irigny
- 6 Organismes sociaux
- 7 Rimskyades
- 8 Ail manissieux 1
- 9 Rillieux 3
- 10 Croix rousse
- 11 Asul 2
- 12 Feyzin 2
- 13Ecully foot
- 14 Aqueducs de Beaunant

Finale de la coupe Loisir : GOAL FC – USVJ 1-0

Félicitations a Gaol fc qui succède a meginand

## GROUPEMENT BEAUJOLAIS

[beaujolais@lyon-rhone.fff.fr](mailto:beaujolais@lyon-rhone.fff.fr)

### Réunion du jeudi 13 juin 2024

**Présents** : D. COMBIER - G. SEVE – G. PISTOL – F. BEDIAT – A. FEZZA – F. BOTTERON – C. ROBERT – C. PERROT.

**Excusés** : S. BOISSET – Z. BENSLIMANE.

**Présidente** : Simone BOISSET. Tél .06 78 61 00 66.

**A COMPTER DE LA SAISON 2024-2025** :

**Président** : Didier COMBIER téléphone 06 33 65 15 22

**Vice Président** : Christian PERROT téléphone 06 73 97 85 99

**Rappel adresse postale du Groupement** : Office des Sports de Villefranche - Groupement Beaujolais de Football (boite 25) - 535, avenue St Exupéry, 69400 Villefranche sur Saône

**Courrier** : Belleville Foot Beaujolais : c'est noté pour la journée d'accueil U7

### ➡ COMMISSION U7

*Christian PERROT tél. 06 73 97 85 99*

**Rendez – vous pour la Journée d'accueil le Samedi 21 SEPTEMBRE 2024**

Le lieu vous sera communiqué ultérieurement,

### ➡ COMMISSION U9

*Zinedine BENSLIMANE tél. 06 27 11 30 60*

*La saison sportive étant terminée, nous vous souhaitons d'agréables vacances estivales.*

### ➡ COMMISSION U11

*Gilbert SEVE tél. 06 22 82 74 09 – Franck BEDIAT 06 08 60 45 23*

*La saison sportive étant terminée, nous vous souhaitons d'agréables vacances estivales.*



PV 653 DU JEUDI 20 JUIN 2024

## ➡ COMMISSION U13

*Guy PISTOL (responsable championnat et coupe Festival) tél. 06 32 88 07 18*

*Coupe du Beaujolais : responsable Ahmed FEZZA tél. 06 50 16 23 05*

*La saison sportive étant terminée, nous vous souhaitons d'agréables vacances estivales.*

## ➡ COMMISSION COUPES A 11

*Christian ROBERT tél. 06 87 18 51 07 et Didier COMBIER tél. 06 33 65 15 22*

*La saison sportive étant terminée, nous vous souhaitons d'agréables vacances estivales.*

L'assemblée générale du Groupement aura lieu le vendredi 30-08 à Vaux en Beaujolais à 19 h 30.

Présence obligatoire de tous les clubs

## GROUPEMENT BREVENNE

Tél 04 78 45 57 56

[brevenne@lyon-rhone.fff.fr](mailto:brevenne@lyon-rhone.fff.fr)

**Réunion du mardi 18 juin 2024**

**Présents** : Christian Collet, Denis Contamin, Hadi Laribi, Christophe Laval, Jérôme Pouzadoux, Marc Bayet, René Copeta, Dylan Tardy

**Président du Groupement** : Marc BAYET 06 86 47 75 79

**Vice-Président Délégué** : Denis CONTAMIN 06 74 84 95 31

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h00 à 19h00.

6 rue Jules Verne 69630 CHAPONOST

mails : [brevenne@lyon-rhone.fff.fr](mailto:brevenne@lyon-rhone.fff.fr) et [brevenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr](mailto:brevenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr)

**RAPPEL** : tout mail envoyé au Groupement ne provenant pas de l'adresse officielle du club ne sera pas pris en considération.

## ➡ PRESIDENT

*Marc BAYET*

L'Assemblée Générale du Groupement Brévenne se déroulera le samedi 7 Septembre à 9h00 au sein du club RHONE SUD (le lieu exact sera précisé ultérieurement).

Les permanences du Groupement Brévenne reprendront le mardi 27 Août ; pensez à inscrire le plus tôt possible vos équipes pour la saison 2024-2025 en championnat et en Coupe ! A ce propos, quelques rappels :

- Les inscriptions effectuées en Coupes à 11 de Groupement ne deviennent effectives qu'en cas d'élimination de la Coupe de Lyon et du Rhône (jusqu'en 32<sup>e</sup> finale).

- Dans la catégorie U13, les équipes 1 sont, sauf demande explicite, automatiquement inscrites au Festival U13 et ce gratuitement. Les équipes éliminées lors des deux premiers tours du Festival sont reversées en Coupe Brévenne.

La reprise aura lieu le 14 Septembre en U13 (Coupe et Festival U13), le 21 Septembre en U7 et U11 et le 28 Septembre en U9.

Tous les membres du Groupement se joignent à moi pour vous souhaiter à tous d'excellentes vacances bien méritées. A la saison prochaine !





PV 653 DU JEUDI 20 JUIN 2024

## ➡ COMMISSION U9

Denis **CONTAMIN**

**Feuilles de bilan ou d'effectifs manquants : Journée Finale du 25 mai 2024 (troisième et dernier avertissement)**

**MEGINAND** : manque feuille d'effectifs de vos équipes 1, 2 et 3 sur le plateau 4 de PIERRE BENITE

**MEGINAND** : manque feuille d'effectifs de vos équipes 4 et 5 sur le plateau 3 de FRANCHEVILLE

**SAINTE FOY LES LYON** : manque feuille d'effectifs de vos équipes 1, 2 et 3 sur le plateau 4 de PIERRE BENITE

**PAYS DE L'ARBRESLE** : manque feuille d'effectifs de vos équipes 1, 2, 3 et 4 sur le plateau 2 de HAUTE RIVOIRE

## ➡ COMMISSION U11

Marc **BAYET** et Dylan **TARDY**

**Feuilles de match manquantes : Journée de clôture du 25 Mai (troisième et dernier avertissement)**

Plateau 2 au CASCOL

Plateau 8 à CRAPONNE

Plateau 10 à GIVORS

## GROUPEMENT SAONE METROPOLE

Tél 04 78 98 04 55

saonemetropole@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 17 juin 2024

Présents : ALBEROLA Jean Jacques, NOYERIE Patrick, OLIVIER Alain, POINT Jean Philippe

**Président du Groupement** : Patrick NOYERIE (0612470193)

**Vice-Président Délégué** : J.Jacques ALBEROLA (0641217727)

Groupement Saône Métropole - 183 route de Genay, 01600 PARCIEUX (Permanence le lundi de 18H00 à 19H30)

## ➡ COMMISSION DES COUPES GSM

**Coupe M.PACARD**

**FINALE** : EVEIL DE LYON 2 – EVEIL DE LYON 1 2-2 (5-6)

**COUPE CHRISTIAN LARIVIERE (U15)**

**FINALE** : ST CYR AU MT D'OR – OL.VAULX 2 3-0

**COUPE JEAN LARGE (U17)**

**FINALE** : EVEIL DE LYON 1 – ECULLY 2 2-0

Le Groupement SAONE METROPOLE tient à remercier les arbitres, les délégués et les bénévoles du club de GENAY pour leur excellent accueil et la logistique sans faille qui ont permis la réussite de cette journée.

## ➡ COMMISSION U13

**Coupe LARGE** : La finale s'est déroulée sous forme de mini-championnat à 6 équipes à l'issue des 5 matchs, le classement est le suivant :

1 - FC LYON CROIX ROUSSE 2	11pts
2 - LYON LA DUCHERE 2	10pts
3 - GOAL 5	7pts (431 jongles)
4 - AV S GENAY 1	7pts (390 jongles)
5 - MENIVAL F.C. 2	5pts
6 - FC SAINT CYR COLLONGES 2	0pts

L'équipe du FC LYON CROIX ROUSSE 2 est donc vainqueur de l'édition 2024 de la coupe LARGE.



PV 653 DU JEUDI 20 JUIN 2024

## **Coupe ANAYA :**

La finale s'est déroulée sous forme de mini-tournoi avec 2 poules de 4 équipes, s'en est suivi les matchs de classement.

1 - CS REYRIEUX 1

2 - CS REYRIEUX 2

3 - GOAL 3

4 - GOAL 8

5 - EV. DE LYON 2

6 - FC VAULX 2

7 - GOAL 2

8 - OL. VAULX 1 *(parti avant le dernier match)*

L'équipe du CS REYRIEUX 1 est donc vainqueur de l'édition 2024 de la coupe ANAYA.

Les membres du groupement Saône Métropole remercient chaleureusement le club du LOSC, ses bénévoles pour l'accueil des ces finales et pour l'organisation sans faille de cette belle journée.

## **COMMISSION U7**

### **COMPTE RENDU de la Journée Nationale Débutants 2024**

Le groupement Saône Métropole remercie le Club, le Président, les Dirigeants et Educateurs du club de US VAULX ainsi que les éducateurs du DLR dirigés par F.HACHAICHI pour l'organisation parfaite de cette JND 2024.

Manque 1 équipe (prévenu) et feuille d'effectif SAONE MT D'OR, manque 1 équipe ECULLY et feuille d'effectif, manque 1 équipe et feuille d'effectif LIMONEST, manque 1 équipe et feuille d'effectif SATHONAY, manque 2 équipes OL DE VAULX, manque 1 équipe de GOAL, manque feuille d'effectif FONTAINES.

## **GROUPEMENT VALLEE DU RHONE**

Tél 04 72 76 01 09

valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du mardi 18 juin 2024

Membres : E. MONTEIL - A. MONTEIL – M. FOREST - O. MONTEIL – E. CHAMOT- S. ST DIDIER

Adresse : Groupement Vallée du Rhône (District de Lyon et du Rhône), 30 Allée Pierre de Coubertin, 69007 LYON

Mail : valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Tel : 04 72 76 01 09 uniquement le mardi de 17 H 00 à 19 H 00

## **PRESIDENCE**

Président de groupement : Evelyne Monteil : 06 30 34 70 70 - valleedurhone-pdt@lyon-rhone.fff.fr

Vice-président Délégué : Olivier Monteil : 06 29 39 15 37

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 06 septembre à 19 h 00 au stade de Colombier

Pour la journée d'accueil U7 nous recherchons un club , cette journée aura lieu le samedi 21 septembre, 2 terrains sont nécessaires, merci de faire vos propositions

N'oubliez pas avant les vacances d'inscrire vos équipes pour nous permettre de travailler en amont de l'AG

Et pensez aux coupes U13 coupe VDR - U15 – U17 – senior, pour la coupe festival U13 l'équipe 1 de chaque club est automatiquement inscrite, mais pensez à les inscrire en coupe Vallée du Rhône pour être automatiquement reversée après élimination lors des 2 premiers tours de la coupe festival

Bonnes vacances à tous

Les permanences sont terminées, elles reprendrons le 27 aout à 17 h 00



PV 653 DU JEUDI 20 JUIN 2024

## ➡ COMMISSION DES COUPES

*Olivier Monteil : 06 29 39 15 37*

La commission vous souhaite de bonnes vacances

## ➡ COMMISSION U13 - U12

*Olivier Monteil : 06 29 39 15 37*

Equipes recevante pour la dernière journée du 25/05/2024 :

**Poule A : Pusignan** manque la feuille de résultats

**Poule C : Loire** manque les résultats

**Poule H : Chaponnay/Marennes** manque les résultats

Pour la saison prochaine si vous connaissez le niveau de vos équipes en U12 et U13 merci de nous renseigner

## ➡ COMMISSION U10 - U11

*Michel Forest : 04 78 73 90 27 – N° Portable 06 14 69 52 81*

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES U11.

Journée de clôture du 25 mai : FC Ternay.

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES U10.

Journée de clôture du 25 mai : AS Manissieux – FC Corbas.

Dernier rappel. MERCI.

La commission vous souhaite de bonnes vacances

## ➡ COMMISSION U6 - U7

*Michel Forest : 04 78 73 90 27 – 06 21 46 76 26*

*Sylvain St Didier : 06 28 18 72 93 Stagiaire*

Feuilles non parvenues du 25/05/2024

U8 : FC Sevenne

La commission vous souhaite de bonnes vacances

## ➡ COMMISSION U6 - U7

*Éric CHAMOT : 06.58.55.24.57.*

Pour la journée d'accueil nous recherchons un club pour recevoir, cette journée aura lieu le samedi 21 septembre, merci de faire vos propositions



# FOOT LYON RHÔNE

PV 653 DU JEUDI 20 JUIN 2024

AMENDES ADMINISTRATIVES

FRAIS DE DELEGATIONS

<b>Club :</b>	<b>500080</b>	<b>OLYMPIQUE LYONNAIS</b>				
Dossier :	22046140	du	12/06/2024			
Personne :				TRE - TRESORERIE		
Motif :	198	Forfait U12/U13 Label		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive
Décision :	198	Forfait U12/U13 Label		10/06/2024	10/06/2024	Montant
						20,00€

<b>Club :</b>	<b>500340</b>	<b>S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ</b>					
Dossier :	22046807	du	13/06/2024	U20 D1/ Phase Unique	Poule B	25849442	04/05/2024
Personne :					TRE - TRESORERIE		
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées		10/06/2024	10/06/2024		100,00€
Dossier :	22046929	du	13/06/2024	Feminines U15 D1 A 8/ Phase 2	Poule B	27785258	25/05/2024
Personne :					TRE - TRESORERIE		
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées		10/06/2024	10/06/2024		120,00€

<b>Club :</b>	<b>504252</b>	<b>GRPE S. DE CHASSE S/RHONE</b>					
Dossier :	22046814	du	13/06/2024	U15 D4/ Phase Unique	Poule B	27202246	04/05/2024
Personne :					TRE - TRESORERIE		
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées		10/06/2024	10/06/2024		120,00€

<b>Club :</b>	<b>504275</b>	<b>C.S. NEUVILLOIS</b>					
Dossier :	22046815	du	13/06/2024	U15 D4/ Phase Unique	Poule F	27194984	04/05/2024
Personne :					TRE - TRESORERIE		
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées		10/06/2024	10/06/2024		120,00€

<b>Club :</b>	<b>504303</b>	<b>U.S. MAJOLAINE MEYZIEU</b>					
Dossier :	22046889	du	13/06/2024	U15 D4/ Phase Unique	Poule H	27196245	11/05/2024
Personne :					TRE - TRESORERIE		
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées		10/06/2024	10/06/2024		100,00€
Dossier :	22046941	du	13/06/2024	U15 D4/ Phase Unique	Poule I	27196037	25/05/2024
Personne :					TRE - TRESORERIE		
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées		10/06/2024	10/06/2024		100,00€

<b>Club :</b>	<b>504408</b>	<b>A.S. RHODANIENNE</b>					
Dossier :	22046894	du	13/06/2024	Seniors D3/ Phase Unique	Poule D	25854366	12/05/2024
Personne :					TRE - TRESORERIE		
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées		10/06/2024	10/06/2024		100,00€

<b>Club :</b>	<b>504460</b>	<b>F.C. FRANCHEVILLOIS</b>					
Dossier :	22046923	du	13/06/2024	U20 D2/ Phase Unique	Poule C	27153196	25/05/2024
Personne :					TRE - TRESORERIE		
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées		10/06/2024	10/06/2024		100,00€

<b>Club :</b>	<b>504502</b>	<b>OLYMPIC SATHONAY-CAMP FOOTBALL</b>					
Dossier :	22046871	du	13/06/2024	Seniors D4/ Phase Unique	Poule G	27135464	11/05/2024

Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		100,00€
Dossier :	22046933	du 13/06/2024 U17 D3/ Phase Unique	Poule C	27183253	25/05/2024	

Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		100,00€

<b>Club :</b>	<b>504563</b>	<b>C.A.S. CHEMINOTS OULLINS LYON</b>				
Dossier :	22046809	du 13/06/2024 Féminines U18 D1 A 11/ Phase Unique	Poule B	27232195	04/05/2024	

Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		100,00€
Dossier :	22046904	du 13/06/2024 Féminines U18 D1 A 11/ Phase Unique	Poule B	27232376	12/05/2024	

Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		120,00€
Dossier :	22046973	du 13/06/2024 Seniors D4/ Phase Unique	Poule C	27138144	26/05/2024	

Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	20	Feuille De Match Non Parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	20	Feuille de match non parvenue	10/06/2024	10/06/2024		150,00€

<b>Club :</b>	<b>504621</b>	<b>A. MINEURS ST PIERRE LA PALUD</b>				
Dossier :	22046920	du 13/06/2024 Feminines Seniors A 8/ Phase 2	Poule A	27644907	26/05/2024	

Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		100,00€

<b>Club :</b>	<b>504723</b>	<b>F.C. VAULX EN VELIN</b>				
Dossier :	22046156	du 12/06/2024				

Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue	10/06/2024	10/06/2024		300,00€

<b>Club :</b>	<b>504730</b>	<b>A.S. CRAPONNE</b>				
Dossier :	22047400	du 14/06/2024 Féminines U18 D1 A 11/ Phase Unique	Poule A	27158310	25/05/2024	

Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	27/05/2024	27/05/2024		40,00€

<b>Club :</b>	<b>504733</b>	<b>CLUB SPORTIF REYRIEUX VAL DE SAONE</b>				
Dossier :	22046164	du 12/06/2024				

Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue	10/06/2024	10/06/2024		50,00€

<b>Club :</b>	<b>504739</b>	<b>FEYZIN C. BELLE ET.</b>				
Dossier :	22046798	du 13/06/2024 Veterans/ Phase Unique	Poule F	27131092	03/05/2024	

Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		120,00€
Dossier :	22046916	du 13/06/2024 Seniors D4/ Phase Unique	Poule C	27138452	26/05/2024	

Personne :	TRE - TRESORERIE					
------------	------------------	--	--	--	--	--

Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		100,00€
Dossier :	22046968	du 13/06/2024 Veterans/ Phase Unique	Poule F	27131105	24/05/2024	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	20	Feuille De Match Non Parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	99	sanction et amende annulée	10/06/2024	10/06/2024		

<b>Club :</b>	<b>509685</b>	<b>F.C. DU POINT DU JOUR</b>				
Dossier :	22046800	du 13/06/2024 Seniors D4/ Phase Unique	Poule G	27179727	05/05/2024	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		120,00€

<b>Club :</b>	<b>516290</b>	<b>AM.S. DE DIEMOZ</b>				
Dossier :	22046799	du 13/06/2024 Seniors D4/ Phase Unique	Poule B	27135644	05/05/2024	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		100,00€
Dossier :	22046869	du 13/06/2024 Seniors D4/ Phase Unique	Poule B	27136039	11/05/2024	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		120,00€

<b>Club :</b>	<b>516822</b>	<b>CERCLE SPORTIF DE L'OZON</b>				
Dossier :	22047402	du 14/06/2024 Seniors D3/ Phase Unique	Poule F	25855544	26/05/2024	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	10/06/2024	10/06/2024		40,00€

<b>Club :</b>	<b>517431</b>	<b>U. S. DU FORMANS ST DIDIER - ST BERNARD</b>				
Dossier :	22046912	du 13/06/2024 Veterans/ Phase Unique	Poule A	27130835	24/05/2024	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		120,00€

<b>Club :</b>	<b>517784</b>	<b>ST. AMPLEPUISIEN</b>				
Dossier :	22046926	du 13/06/2024 U15 D4/ Phase Unique	Poule E	27186282	25/05/2024	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		120,00€

<b>Club :</b>	<b>517825</b>	<b>O. DE RILLIEUX</b>				
Dossier :	22046888	du 13/06/2024 U15 D4/ Phase Unique	Poule G	27200345	11/05/2024	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		120,00€

<b>Club :</b>	<b>520061</b>	<b>OLYMPIQUE LYON SUD</b>				
Dossier :	22046927	du 13/06/2024 U15 D4/ Phase Unique	Poule H	27199356	25/05/2024	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		120,00€
Dossier :	22046932	du 13/06/2024 U17 D1/ Phase Unique	Poule B	25858419	25/05/2024	

Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		100,00€

<b>Club :</b>	<b>521509</b>	<b>U. S. LOIRE-SAINT-ROMAIN FOOTBALL</b>					
Dossier :	22046877	du	13/06/2024	U17 D2/ Phase Unique	Poule A	25851940	11/05/2024
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		120,00€	
Dossier :	22046931	du	13/06/2024	U17 D2/ Phase Unique	Poule A	25851942	26/05/2024
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	121	Forfait Jeunes dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	121	Forfait Jeunes dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		320,00€	

<b>Club :</b>	<b>521545</b>	<b>A.S.A.M. CLOCHEMERLE VAUX BEAUJOL</b>					
Dossier :	22046892	du	13/06/2024	Seniors D3/ Phase Unique	Poule B	25855305	12/05/2024
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		120,00€	

<b>Club :</b>	<b>522883</b>	<b>MUROISE F. ST BONNET DE MURE</b>					
Dossier :	22046864	du	13/06/2024	Seniors D4/ Phase Unique	Poule A	27136621	08/05/2024
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		100,00€	
Dossier :	22046914	du	13/06/2024	Seniors D4/ Phase Unique	Poule A	27172399	26/05/2024
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		120,00€	

<b>Club :</b>	<b>523483</b>	<b>A.S. DE MONTCHAT LYON</b>					
Dossier :	22046279	du	12/06/2024	Futsal D1/ Phase Unique	Poule Unique	25903101	09/06/2024
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	10	Feuille match incomplète	10/06/2024	10/06/2024		10,00€	
Dossier :	22047038	du	13/06/2024	U15 D4/ Phase Unique	Poule I	27180573	30/03/2024
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	20	Feuille De Match Non Parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	20	Feuille de match non parvenue	10/06/2024	10/06/2024		150,00€	

<b>Club :</b>	<b>523565</b>	<b>EVEIL DE LYON</b>					
Dossier :	22046171	du	12/06/2024				
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue	10/06/2024	10/06/2024		50,00€	

<b>Club :</b>	<b>523650</b>	<b>FOOTBALL CLUB LIMONEST DARDILLY SAINT-DIDIER</b>					
Dossier :	22046161	du	12/06/2024				
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue	10/06/2024	10/06/2024		200,00€	
Dossier :	22046908	du	13/06/2024	U15 D4/ Phase Unique	Poule F	27196077	12/05/2024
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin		Montant	



						Fin récidive			
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024					100,00€
Dossier :	22046934	du 13/06/2024 U17 D3/ Phase Unique	Poule C	27186771	26/05/2024				
Personne :		TRE - TRESORERIE							
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive				Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024					100,00€
Dossier :	22046983	du 13/06/2024 Seniors D1/ Phase Unique	Poule A	25849985	12/05/2024				
Personne :		TRE - TRESORERIE							
Motif :	20	Feuille De Match Non Parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive				Montant
Décision :	20	Feuille de match non parvenue	10/06/2024	10/06/2024					150,00€
Dossier :	22047016	du 13/06/2024 Seniors D1/ Phase Unique	Poule A	25849985	12/05/2024				
Personne :		TRE - TRESORERIE							
Motif :	25	Feuille Match Arrivee Hors Delai	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive				Montant
Décision :	25	Feuille de match hors délai	27/05/2024	27/05/2024					20,00€
Dossier :	22047039	du 13/06/2024 U15 D4/ Phase Unique	Poule G	27200001	23/03/2024				
Personne :		TRE - TRESORERIE							
Motif :	20	Feuille De Match Non Parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive				Montant
Décision :	20	Feuille de match non parvenue	10/06/2024	10/06/2024					150,00€

Club :		523654 F.C. STE FOY LES LYON							
Dossier :	22046879	du 13/06/2024 U17 D2/ Phase Unique	Poule C	25853539	11/05/2024				
Personne :		TRE - TRESORERIE							
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive				Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024					120,00€

Club :		523960 E.T.S. TRINITE LYON							
Dossier :	22046804	du 13/06/2024 Seniors D2/ Phase Unique	Poule A	25855711	05/05/2024				
Personne :		TRE - TRESORERIE							
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive				Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024					100,00€

Club :		525631 AM.LAIQ. MIONS							
Dossier :	22046970	du 13/06/2024 U15 D4/ Phase Unique	Poule B	27202332	26/05/2024				
Personne :		TRE - TRESORERIE							
Motif :	20	Feuille De Match Non Parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive				Montant
Décision :	20	Feuille de match non parvenue	10/06/2024	10/06/2024					150,00€

Club :		526565 DOMTAC FC							
Dossier :	22046882	du 13/06/2024 U17 D3/ Phase Unique	Poule A	27180860	11/05/2024				
Personne :		TRE - TRESORERIE							
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive				Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024					100,00€

Club :		527399 A.S. MANISSIEUX ST PRIEST							
Dossier :	22046787	du 13/06/2024 U15 D4/ Phase Unique	Poule A	27203422	06/04/2024				
Personne :		TRE - TRESORERIE							
Motif :	17	Forfait General jeunes	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive				Montant
Décision :	17	Forfait Général jeunes	10/06/2024	10/06/2024					160,00€

Club :		528353 O. DE VAULX EN VELIN							
Dossier :	22046169	du 12/06/2024							
Personne :		TRE - TRESORERIE							
Motif :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive				Montant
Décision :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue	10/06/2024	10/06/2024					50,00€

Dossier :	22046989	du	13/06/2024	U15 D2/ Phase Unique	Poule A	25857768	04/05/2024	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	20	Feuille De Match Non Parvenue			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	20	Feuille de match non parvenue			10/06/2024	10/06/2024		150,00€

<b>Club :</b>	<b>529291</b>	<b>U.S. VAULX EN VELIN</b>						
Dossier :	22046146	du	12/06/2024					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	199	Forfait U12/U13 Intergroupement			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	199	Forfait U12/U13 Intergroupement			10/06/2024	10/06/2024		20,00€
Dossier :	22046166	du	12/06/2024					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue			10/06/2024	10/06/2024		50,00€
Dossier :	22046813	du	13/06/2024	U17 D3/ Phase Unique	Poule D	27186089	04/05/2024	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			10/06/2024	10/06/2024		100,00€

<b>Club :</b>	<b>530038</b>	<b>S.C. MACCABI LYON</b>						
Dossier :	22046972	du	13/06/2024	Seniors D3/ Phase Unique	Poule C	25857479	26/05/2024	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	20	Feuille De Match Non Parvenue			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	20	Feuille de match non parvenue			10/06/2024	10/06/2024		150,00€

<b>Club :</b>	<b>533109</b>	<b>F.C. GERLAND LYON</b>						
Dossier :	22046793	du	13/06/2024	U15 D3/ Phase Unique	Poule A	26515914	04/05/2024	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			10/06/2024	10/06/2024		100,00€
Dossier :	22046796	du	13/06/2024	U15 D4/ Phase Unique	Poule H	27199277	05/05/2024	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			10/06/2024	10/06/2024		100,00€

<b>Club :</b>	<b>533363</b>	<b>ENT.S. ST PRIEST</b>						
Dossier :	22046938	du	13/06/2024	U15 D4/ Phase Unique	Poule B	27203471	25/05/2024	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			10/06/2024	10/06/2024		100,00€

<b>Club :</b>	<b>541604</b>	<b>O. DE BELLEROCHÉ</b>						
Dossier :	22046902	du	13/06/2024	Seniors D2/ Phase Unique	Poule A	25855718	12/05/2024	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			10/06/2024	10/06/2024		100,00€
Dossier :	22046936	du	13/06/2024	U15 D3/ Phase Unique	Poule D	25851275	26/05/2024	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	121	Forfait Jeunes dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	121	Forfait Jeunes dans les 3 dernières journées			10/06/2024	10/06/2024		320,00€

<b>Club :</b>	<b>541812</b>	<b>AV. S. DE GENAY</b>						
Dossier :	22046901	du	13/06/2024	Seniors D4/ Phase Unique	Poule G	27137661	12/05/2024	

Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		100,00€

<b>Club :</b>	<b>544460</b>	<b>CALUIRE SP.C.</b>				
Dossier :	22046886	du 13/06/2024 U17 D3/ Phase Unique	Poule D	27186092	11/05/2024	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		100,00€

<b>Club :</b>	<b>546317</b>	<b>F.C. CHAPONNAY MARENNES</b>				
Dossier :	22046911	du 13/06/2024 Veterans/ Phase Unique	Poule F	27172354	17/05/2024	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		100,00€

<b>Club :</b>	<b>547090</b>	<b>J.ST.O. GIVORS</b>				
Dossier :	22046811	du 13/06/2024 Féminines U18 D1 A 11/ Phase Unique	Poule B	27232369	04/05/2024	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		100,00€

Dossier :	22046866	du 13/06/2024 Seniors D3/ Phase Unique	Poule E	25850505	11/05/2024	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		120,00€

<b>Club :</b>	<b>548782</b>	<b>O.S. POUILLY POMMIERS</b>				
Dossier :	22046977	du 13/06/2024 Seniors D4/ Phase Unique	Poule E	27148266	26/05/2024	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	20	Feuille De Match Non Parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	20	Feuille de match non parvenue	10/06/2024	10/06/2024		150,00€

<b>Club :</b>	<b>548812</b>	<b>F.C. LA SEVENNE</b>				
Dossier :	22046903	du 13/06/2024 Seniors D2/ Phase Unique	Poule C	25859199	12/05/2024	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		120,00€

<b>Club :</b>	<b>549484</b>	<b>U.S. MILLERY VOURLES</b>				
Dossier :	22046924	du 13/06/2024 U20 D2/ Phase Unique	Poule C	27151544	25/05/2024	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		100,00€

Dossier :	22046969	du 13/06/2024 U15 D4/ Phase Unique	Poule D	27202738	25/05/2024	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	20	Feuille De Match Non Parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	20	Feuille de match non parvenue	10/06/2024	10/06/2024		150,00€

<b>Club :</b>	<b>550008</b>	<b>CHASSIEU DECINES F.C.</b>				
Dossier :	22046142	du 12/06/2024				
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	198	Forfait U12/U13 Label	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	198	Forfait U12/U13 Label	10/06/2024	10/06/2024		20,00€

<b>Club :</b>	<b>550461</b>	<b>LYON MOULIN A VENT</b>						
Dossier :	22047019	du	13/06/2024	Pratique Futsal U18/ Phase 1	Poule A	27244418	06/04/2024	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	20	Feuille De Match Non Parvenue			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	20	Feuille de match non parvenue			21/05/2024	21/05/2024		150,00€

<b>Club :</b>	<b>551420</b>	<b>F. C. DU FRANC LYONNAIS</b>						
Dossier :	22046176	du	12/06/2024					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue			10/06/2024	10/06/2024		50,00€

<b>Club :</b>	<b>552157</b>	<b>F.C. DU PAYS DE L'ARBRESLE</b>						
Dossier :	22046884	du	13/06/2024	U17 D3/ Phase Unique	Poule B	27187315	11/05/2024	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			10/06/2024	10/06/2024		100,00€

<b>Club :</b>	<b>553724</b>	<b>HAUTE BREVENNE FOOTBALL</b>						
Dossier :	22046896	du	13/06/2024	Seniors D3/ Phase Unique	Poule F	25852469	12/05/2024	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			10/06/2024	10/06/2024		100,00€

<b>Club :</b>	<b>554474</b>	<b>CHAZAY F. C.</b>						
Dossier :	22046898	du	13/06/2024	Seniors D4/ Phase Unique	Poule E	27148306	12/05/2024	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées			10/06/2024	10/06/2024		120,00€

<b>Club :</b>	<b>560150</b>	<b>AC MEYZIEU</b>						
Dossier :	22046930	du	13/06/2024	Futsal D2/ Phase Unique	Poule A	25903238	26/05/2024	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			10/06/2024	10/06/2024		100,00€

<b>Club :</b>	<b>560508</b>	<b>GRAND OUEST ASSOCIATION LYONNAISE</b>						
Dossier :	22046153	du	12/06/2024					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue			10/06/2024	10/06/2024		400,00€

Dossier :	22046792	du	13/06/2024	U17 D3/ Phase Unique	Poule C	27186766	04/05/2024	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	121	Forfait Jeunes dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	121	Forfait Jeunes dans les 3 dernières journées			10/06/2024	10/06/2024		320,00€

Dossier :	22046890	du	13/06/2024	U15 D4/ Phase Unique	Poule H	27199354	11/05/2024	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées			10/06/2024	10/06/2024		120,00€

Dossier :	22046922	du	13/06/2024	U20 D1/ Phase Unique	Poule A	25857731	26/05/2024
Personne :	TRE - TRESORERIE						

Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		100,00€
Dossier :	22046981	du 13/06/2024 U15 D4/ Phase Unique	Poule D	27201111	11/05/2024	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	20	Feuille De Match Non Parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	20	Feuille de match non parvenue	10/06/2024	10/06/2024		150,00€
Dossier :	22047014	du 13/06/2024 U15 D4/ Phase Unique	Poule D	27201111	11/05/2024	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	25	Feuille Match Arrivee Hors Delai	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	25	Feuille de match hors délai	27/05/2024	27/05/2024		20,00€

<b>Club :</b>	<b>560780</b>	<b>GOAL FEMININES CHAZAY</b>				
Dossier :	22046805	du 13/06/2024 Feminines Seniors A 8/ Phase 2	Poule B	27644932	05/05/2024	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		100,00€
Dossier :	22046921	du 13/06/2024 Feminines Seniors A 8/ Phase 2	Poule B	27644643	26/05/2024	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		120,00€
Dossier :	22046979	du 13/06/2024 Fem Seniors D1 A 11 Ideal Pneu/ Phase Unique	Poule Unique	25864373	26/05/2024	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	20	Feuille De Match Non Parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	20	Feuille de match non parvenue	10/06/2024	10/06/2024		150,00€

<b>Club :</b>	<b>561132</b>	<b>SAONE MONT D'OR FOOTBALL CLUB</b>				
Dossier :	22046144	du 12/06/2024				
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	198	Forfait U12/U13 Label	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	198	Forfait U12/U13 Label	10/06/2024	10/06/2024		20,00€
Dossier :	22046865	du 13/06/2024 U20 D2/ Phase Unique	Poule D	27150159	08/05/2024	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		120,00€

<b>Club :</b>	<b>563791</b>	<b>HAUTS LYONNAIS</b>				
Dossier :	22046875	du 13/06/2024 Seniors D2/ Phase Unique	Poule C	25859196	11/05/2024	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		100,00€

<b>Club :</b>	<b>564461</b>	<b>SPORTING CLUB OUEST LYONNAIS</b>				
Dossier :	22044862	du 10/06/2024 Coupe De Lyon/Rhone Veterans/ Phase Unique	Poule Unique	28167535	31/05/2024	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	03/06/2024	03/06/2024		50,00€
Dossier :	22046909	du 13/06/2024 Veterans/ Phase Unique	Poule C	27130487	17/05/2024	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		100,00€

<b>Club :</b>	<b>564706</b>	<b>OLYMPIQUE DE DECINES</b>				
Dossier :	22046802	du 13/06/2024 Seniors D4/ Phase Unique	Poule H	27179626	04/05/2024	
Personne :		TRE - TRESORERIE				

Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		120,00€

<b>Club :</b>	<b>580613</b>	<b>C. S. MEGINAND</b>				
Dossier :	22045448	du 11/06/2024 Coupe De Lyon Du Rhone Seniors/ Phase Unique	Poule Unique	28173808	09/06/2024	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	10/06/2024	10/06/2024		20,00€

<b>Club :</b>	<b>581322</b>	<b>F. C. SUD OUEST 69</b>				
Dossier :	22046788	du 13/06/2024 Coupe Vial Feminine/ Phase Unique	Poule Unique	28086462	28/04/2024	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	177	Forfait Coupes Féminines 1/4 et tours précédents	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	177	Forfait Coupes Féminines 1/4 et tours précédents	10/06/2024	10/06/2024		50,00€
Dossier :	22046885	du 13/06/2024 U17 D3/ Phase Unique	Poule B	27186563	11/05/2024	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		120,00€
Dossier :	22046985	du 13/06/2024 U17 D2/ Phase Unique	Poule B	25854072	04/05/2024	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	20	Feuille De Match Non Parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	20	Feuille de match non parvenue	10/06/2024	10/06/2024		150,00€

<b>Club :</b>	<b>581381</b>	<b>F. C. COLOMBIER-SATOLAS</b>				
Dossier :	22046808	du 13/06/2024 U20 D1/ Phase Unique	Poule B	25854031	04/05/2024	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		120,00€

<b>Club :</b>	<b>582103</b>	<b>VILLEURBANNE UNITED F.C.</b>				
Dossier :	22046935	du 13/06/2024 Seniors D4/ Phase Unique	Poule H	27133933	26/05/2024	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		100,00€

<b>Club :</b>	<b>582234</b>	<b>ASSOCIATION CHANDIEU-HEYRIEUX</b>				
Dossier :	22046925	du 13/06/2024 U17 D3/ Phase Unique	Poule G	27189015	25/05/2024	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	10/06/2024	10/06/2024		100,00€
Dossier :	22047397	du 14/06/2024 U17 D2/ Phase Unique	Poule C	25853547	25/05/2024	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	27/05/2024	27/05/2024		40,00€

<b>Club :</b>	<b>582303</b>	<b>UNION SPORTIVE DES MONTS</b>				
Dossier :	22046149	du 12/06/2024				
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	199	Forfait U12/U13 Intergroupement	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	199	Forfait U12/U13 Intergroupement	10/06/2024	10/06/2024		20,00€

<b>Club :</b>	<b>582739</b>	<b>VENISSIEUX FOOTBALL CLUB</b>
Dossier :	22046191	du 12/06/2024

Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	20	Feuille De Match Non Parvenue		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	20	Feuille de match non parvenue		10/06/2024	10/06/2024		50,00€	
Dossier :	22046676	du 13/06/2024	Pratique Futsal U18/ Phase 2	Poule B	27619795		02/06/2024	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	15	1er Forfait		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	15	1er Forfait		10/06/2024	10/06/2024		50,00€	

<b>Club :</b>	<b>590385</b>	<b>SPORTING CLUB BRON TERRAILLON</b>						
Dossier :	22045449	du 11/06/2024	Coupe De Lyon Et Du Rhone U15/ Phase Unique	Poule Unique	28165338		08/06/2024	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		10/06/2024	10/06/2024		20,00€	
Dossier :	22047401	du 14/06/2024	Seniors D3/ Phase Unique	Poule D	25856716		25/05/2024	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	124	Frais de délégation		10/06/2024	10/06/2024		40,00€	

<b>Club :</b>	<b>605860</b>	<b>LYON SPORT METROPOLE</b>						
Dossier :	22046905	du 13/06/2024	U17 D3/ Phase Unique	Poule E	27184606		12/05/2024	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées		10/06/2024	10/06/2024		120,00€	